

À Saint-Prix, l'insertion a le goût du miel

■ Grâce au classement en espace naturel sensible d'intérêt local (Ensil) d'un terrain de 60 hectares, une toute petite ville fait le double pari de la préservation de son patrimoine naturel et de l'insertion. Résultat ? Une authentique démarche de développement durable.

De grâce, de grâce, Monsieur le promoteur... Pour lutter contre l'expansionisme du béton en région parisienne, on peut tenter d'implorer, de supplier. Mais il vaut sans doute mieux, à l'instar de la mairie de Saint-Prix (Val-d'Oise), se battre sur un terrain juridique. Cette petite commune d'Ile-de-France (7 000 habitants) possède en effet un trésor: des vergers et coteaux, intacts, qui s'étendent sur 60 hectares, en surplomb de l'agglomération parisienne... Autant dire que la municipalité s'y connaît en matière de résistance à la pression immobilière.

"Dès son arrivée en 1995, l'équipe municipale a identifié l'endroit comme étant un espace à préserver", explique Bertrand Hebral, directeur général des services à la mairie. Le nouveau maire est médecin, il porte une vision environnementale de l'aménagement. Pour lui, ce type d'endroits naturels, plus encore que les simples parcs, a un impact majeur sur la santé et le bien-être des populations. Il convient donc de trouver les moyens de protéger ce patrimoine.

Casser les verrous juridiques

En 1997, un plan paysage est signé qui identifie l'espace à préserver. Sans aucune valeur contraignante, ni crédit alloué, "celui-ci permet simplement à la mairie d'affirmer ses intentions en matière de politique foncière", raconte le directeur général. Suit une révision du plan d'occupation des sols qui classe l'espace en zone non constructible. Un classement qui n'empêche pas certains types de construction pour des besoins d'activité. Il faut aller au-delà. La zone est donc inscrite au SDRIF (Schéma directeur de la Région Ile-de-France) et, au niveau départemental, classée en espace naturel sensible à intérêt local (Ensil) en 2003. "Avec ces trois dispositifs, nous avons mis

en place plusieurs niveaux de verrous juridiques qui nous assurent une protection de la zone pour les 25 ans à venir. Soit un peu plus d'une génération, le temps que ce territoire s'inscrive dans la mémoire collective des habitants", précise Bertrand Hebral.

Le classement des vergers et coteaux en ENSIL permet à la mairie, sur des fonds départementaux, d'acquérir certaines parcelles. Des terrains dont le futur acquéreur affiche son intention de mettre en place des activités nuisibles à la biodiversité, ou ceux susceptibles d'accueillir des activités en direction des habitants. Car en plus de l'aspect écologique, l'autre vocation de ce classement est pédagogique. Et si le département délègue son droit de préemption à la mairie, il délègue également toute l'opérationnalité à la commune. "C'est le contrat: le conseil général nous offre un cadre juridique, à nous de trouver des moyens pour préserver la biodiversité et rendre cet espace au public".

Valoriser le site et l'humain

Une zone naturelle de 60 hectares peut vite devenir une friche inutile. La question de sa valorisation se pose alors. La mairie consulte le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 95). Elle signe également la Charte régionale pour la protection de la biodiversité et une étude sur la faune et la flore est réalisée. En 2005-2006 plusieurs actions sont entreprises: plantation d'une vigne, nettoyage des parcelles communales, nettoyage des sentes, mise en place d'une brigade équestre, plantation d'un premier verger conservatoire de variétés anciennes d'Ile-de-France.

Cependant, le budget municipal ne peut assumer seul l'entretien de tout l'espace. D'autre part, si l'accent est mis sur la biodiversité, l'aspect humain est cher à l'esprit des promoteurs du projet Ensil. "Afin d'être fidèle à ce cahier



des charges, l'idée de travailler avec les partenaires locaux s'est naturellement imposée à nous", se rappelle Bertrand Hebral. Le CPCV, organisme de formation et de rencontre internationale, qui travaille avec des bénéficiaires du RMI, est justement situé en lisière de site. Il possède un jardin d'insertion et recherche de nouveaux outils pour accompagner les personnes durablement éloignées de l'emploi orientées par le CCAS.

"La proposition de la mairie coïncide avec notre volonté de développer un rucher", raconte Hubert Duhamieux, formateur au CPCV et responsable de l'activité. "Porte-drapeaux de la biodiversité et arme indispensable à la lutte contre le recul des espèces, l'idée des abeilles séduit immédiatement l'ensemble des acteurs de l'Ensil". La mairie finance le terrain, l'achat de matériel (30 ruches) et la formation en apiculture de l'animateur; charge à la structure d'organiser l'activité. Celle-ci commence début 2007 avec une double finalité: faire découvrir la chaîne écologique "de la fleur au miel" à un public le plus large possible. Mais surtout, permettre à des personnes en difficulté de recouvrer une nouvelle dynamique, en participant régulièrement à un atelier d'une après-midi par semaine.

"La découverte des abeilles, de leur univers, et les parallèles avec notre société, conduit à

"Le développement durable, enjeu majeur des municipales"

Un sondage Ipsos - La Gazette de novembre 2007 montre que le développement durable est en haut de la hiérarchie des thèmes déterminants pour les Français lors de l'échéance électorale de 2008. Sujets jusqu'à présent fortement plébiscités par les électeurs de gauche, l'environnement et le développement durable sont aujourd'hui placés en tête des thématiques qui compteront le plus en mars par les sympathisants de l'UMP. Il est donc logique que près de la moitié des maires estime que l'environnement sera l'un des sujets les plus abordés lors de la campagne.

Dès lors, préparons-nous à une véritable déferlante: réunions publiques, articles, émissions, débats, conférences... Le développement durable sera traité sous toutes les formes. Le sera-t-il sous tous les angles? Trop souvent, il est exclusivement question de respect de la nature. C'est oublier le premier principe de la déclaration de Rio: "Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable." L'homme se situe au cœur du concept, il en est également sa finalité. Une politique de développement durable concerne aussi l'environnement des familles, des personnes, elle agit sur le vivre-ensemble. Aux maires ayant fait campagne sur ce thème de ne pas perdre de vue cette dimension. Peut-être alors pourra-t-on véritablement parler, à l'échelon local tout du moins, de politique de civilisation?



un questionnement intéressant", explique Hubert Duhamieux. "Chaque étape de la production du miel apporte quelque chose. Il faut par exemple savoir dominer sa peur pour ouvrir une ruche. Pour chacun, cela constitue une victoire personnelle importante", poursuit-il. L'éthique et le fonctionnement du CPCV favorisent le mélange des publics. Sur le site, les participants de l'atelier côtoient les stagiaires

Bafa. "Ces derniers viennent systématiquement nous poser des questions sur notre activité et ce n'est jamais moi qui réponds. Ce sont les membres de l'atelier qui expliquent aux jeunes le fonctionnement des ruches et cette transmission des connaissances participe vraiment à la revalorisation de l'estime de soi", continue l'apiculteur. En 2007, l'atelier a permis de former 20 béné-

ficiaries. Et c'est notoire à Saint-Prix, depuis l'arrivée de ces abeilles et de leurs protecteurs, les arbres du verger donnent plus de fruits. ■

Sébastien Poulet-Goffard

CONTACT

Mairie de Saint-Prix: 01 34 27 44 44